

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: 13

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous nous permettons d'attirer l'attention du public militaire et en général de tous ceux qui s'intéressent à notre armée, sur la prochaine apparition de la *Feuille militaire fédérale*. Les abonnements sont reçus : Par la Chancellerie militaire fédérale, à Berne. Par l'expédition de la *Feuille militaire fédérale*, à Berne. Par tous les bureaux de poste. Les adresses des abonnés doivent être exactement indiquées.

Département militaire fédéral.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Les fêtes de Morat, favorisées par un temps magnifique, ont admirablement réussi. Le cortège historique a eu un plein succès. Une foule immense était réunie sur le lieu de la fête et a acclamé vivement un éloquent discours de M. Welti, président de la Confédération.

Honneur aux promoteurs de ces belles journées !

Italie. — En complément des indications données précédemment sur les camps d'instruction de 1876, l'*Italia militare* du 17 juin publie les renseignements suivants sur les grandes manœuvres du corps d'armée :

Elles auront lieu sur trois points, soit dans le territoire du commandement général de Milan, entre la Sesia et le Tessin, pour les troupes dépendant des commandements généraux de Milan et de Turin ; dans le territoire du commandement général de Florence, entre Modène et Pavullo, pour les troupes des commandements généraux de Florence et de Vérone ; dans le territoire du commandement général de Rome, entre Valmontono et Ceprano, pour les troupes des commandements généraux de Rome et de Naples.

Les trois corps d'armée seront constitués comme suit :

I^{er} corps d'armée. — Troupes des commandements de Milan et de Turin.
Commandant : lieutenant-général Petitti ; chef d'état-major : colonel Sironi.

1^{re} division, lieutenant-général Thaon de Revel.

3^e brigade d'infanterie, général-major Bocca, 3^e et 48^e régiments.

6^e » » » Filippone, 7^e et 8^e régiments.

Une brigade de 3 batteries du 9^e régiment d'artillerie.

Deux escadrons (1 division) de cavalerie de la 3^e brigade.

Une compagnie du train du 9^e artillerie.

2^e division, lieutenant-général Mazé de la Roche.

20^e brigade d'infanterie, général-major Avogadro, 29^e et 39^e régiments.

23^e » » » Linati, 36^e et 75^e régiments.

Une brigade de 3 batteries du 5^e régiment d'artillerie.

Deux escadrons de la 3^e brigade de cavalerie.

Une compagnie du train du 5^e artillerie.

Troupes supplémentaires.

3^e brigade de cavalerie (2 régiments), général-major Incisa.

1^{er} régiment de bersagliers (3 bataillons).

2^e bataillon d'instruction.

Une brigade de 3 compagnies du 6^e artillerie.

Une brigade de 2 compagnies de sapeurs du 2^e génie, avec parc et section télégraphique.

Une compagnie du train du 6^e artillerie pour le quartier-général et les services accessoires du corps d'armée.

II^e corps d'armée. — Troupes des commandements de Florence et de Vérone.
Commandant : lieutenant-général Charles Mezzacapo ; chef d'état-major : lieutenant-colonel

Ceresa de Bonvillaret.

1^{re} division lieut.-général Piola Caselli.

13^e brigade d'infanterie, général-major Rodriguez, 19^e et 65^e régiments.

14^e » colonel Pellegrino, 2^e et 59^e régiments.

• Une brigade de trois batteries du 7^e artillerie.

Deux escadrons du 17^e cavalerie.

Une compagnie du train du 7^e artillerie.

2^e division, lieut.-général Poninski.

35^e brigade d'infanterie, général-major Ratti, 59^e et 76^e régiments.

39^e » de Bassecourt, 71^e et 72^e régiments.

Une brigade de 3 batteries du 4^e artillerie.

Deux escadrons du 17^e cavalerie.

Une compagnie du train du 4^e artillerie.

Troupes supplémentaires.

5^e brigade de cavalerie, général-major Vandone, 7^e et 14^e régiments.

9^e régiment bersagliers (3 bataillons).

3^e bataillon d'instruction.

Une brigade de 2 compagnies de sapeurs du 1^{er} génie, avec parc et section télégraphique.

Une compagnie du train du 3^e artillerie pour le quartier-général et les services accessoires du corps d'armée.

III^e corps d'armée. — Troupes des commandements de Rome et de Naples.
Commandant : lieut.-général Cosenz ; chef d'état-major : Colonel Rossi.

1^{re} division, lieut.-général Pallavicini di Priola.

17^e brigade d'infanterie, général-major Scalia, 25^e et 58^e régiments.

32^e » de Sauget, 55^e et 56^e régiments.

Une brigade de 3 batteries du 10^e artillerie.

Deux escadrons de la 1^{re} brigade cavalerie.

Une compagnie du train du 10^e artillerie.

2^e division, lieut.-général Carini.

24^e brigade d'infanterie, colonel Borghesi, 57^e et 52^e régiments.

25^e » général-major Villani, 40^e et 51^e régiments.

Une brigade de 3 batteries du 1^{er} artillerie.

Deux escadrons du 12^e cavalerie.

Une compagnie du train du 1^{er} artillerie.

Troupes supplémentaires.

1^{re} brigade cavalerie (2 régiments), général-major Lanzavecchia de Buri.

2^e régiment de bersagliers.

1^{er} bataillon d'instruction.

Une brigade de 2 compagnies de sapeurs du 1^{er} génie, avec parc et section télégraphique.

Une compagnie du train du 2^e artillerie pour le quartier-général et les services accessoires du corps d'armée.

NB. — Dans la première quinzaine de septembre auront lieu les manœuvres d'ensemble de cavalerie dans les territoires des commandements généraux de Vérone et de Turin. Aux premières prendront part les régiments de cavalerie n^{os} 3, 6, 13, 18, 19, sous la direction supérieure du lieut.-général Pianell. Aux secondes prendront part les régiments de cavalerie n^{os} 5, 11, 15, sous la direction supérieure du lieut.-général Cadorna.